

# **Mémoire du SAM**

## **(Système alimentaire montréalais)**

Présenté par le Comité de coordination du SAM

dans le cadre de la consultation publique :

« Montréal de tous les possibles :

Vers une politique de développement social »

05 JANVIER 2017

**Rédaction du mémoire:**

Ghalia Chahine

Coordinatrice régionale

Système alimentaire montréalais (SAM)

Tel : 514-483-3466

Courriel : [gchahine@concertation.ca](mailto:gchahine@concertation.ca)

Le comité de coordination du Système alimentaire montréalais (SAM) est heureux de contribuer à la démarche d'élaboration de la future Politique de développement de la Ville de Montréal.

Depuis 2011, le SAM rassemble, concerte et mobilise l'ensemble des partenaires montréalais en alimentation de tous les secteurs et champs d'intervention en alimentation. Ancré dans une vision collective commune 2025, le SAM agit comme levier régional d'innovation et d'initiatives structurantes locales et régionales en alimentation.

Le SAM recommande quelques bonifications au portrait réalisé et identifie certains éléments clés à inclure dans la future Politique de développement social de la Ville de Montréal.

## **1. Présentation du SAM**

À la suite d'une réflexion stratégique (2010-2011) dans le cadre des travaux de son comité «Nourrir Montréal», la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal) a entamé, avec ses partenaires, la démarche d'élaboration d'un plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise<sup>1</sup> (Plan de développement SAM 2025).

En voici les grandes étapes et les dates importantes depuis l'adoption du Plan de développement SAM 2025:

31 mars 2014- Le dévoilement du premier Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise (Plan de développement SAM 2025)

---

<sup>1</sup> Le document complet du SAM 2025 peut être consulté en ligne au lien suivant : [http://credemontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/brochure\\_SAM.pdf](http://credemontreal.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/brochure_SAM.pdf)

**INNOVER POUR MIEUX SE NOURRIR ET SE DÉVELOPPER**  
En 2025, toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'île de Montréal  
ont accès à une saine alimentation diversifiée, de proximité et abordable  
dans une perspective de développement durable.



28 avril 2014- En assemblée du conseil municipal, la Ville de Montréal déclare :1) son adhésion au Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise SAM 2025 – innover pour mieux se nourrir et se développer; 2) sa contribution sa réalisation à travers sa propre planification et 3) son association à ses partenaires régionaux pour une structure de gouvernance à l'échelle de l'agglomération qui portera les enjeux du système alimentaire montréalais de façon permanente (CM14-0331).

À partir de mai 2014, le comité de partenaires- composé de 36 organisations et institutions locales, régionales et nationales, représentatives du milieu et préoccupées par les dimensions sociale, environnementale ou économique du système alimentaire montréalais- entreprend la démarche d'élaboration du Plan d'action SAM 2014-2016 (Annexe 1).

4 objectifs SAM ont été identifiés comme étant prioritaires à court terme :

1. Renforcer le maillage régional
2. Favoriser l'accès physique à une saine alimentation

3. Développer et consolider l'offre et la demande alimentaire en institutions publiques (secteur, éducatif, municipal, de la santé)
4. Soutenir le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine

Le Plan d'action SAM 2014-2016 soutiendra plus d'une trentaine de projets régionaux dont la réalisation est assurée par 14 organisations régionale ou locale.

19 novembre 2014- La convention avec Québec en Forme est signée en lien avec le Plan d'Action régional –volet « système alimentaire montréalais ». Dorénavant, le SAM s'intègre officiellement, avec Montréal physiquement active (MPA), au Plan d'action et à la structure de la nouvelle table intersectorielle régionale pour les saines habitudes de vie pour la région de Montréal (*Montréal, métropole en santé*- Annexe 2).



Automne 2015- La consultation publique tenue par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise de la Ville de Montréal, permet aux acteurs montréalais de réfléchir et de se positionner sur la pertinence de la mise en place d'un Conseil de politiques alimentaires à l'échelle de l'agglomération. L'ensemble des 30 mémoires soumis, dont celui de la DRSP, ont accueillis favorablement la possibilité de doter la région d'un Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil-SAM)

22 août 2016- Le comité exécutif de la Ville de Montréal est favorable à la mise en place d'un Conseil des politiques alimentaires à l'échelle de l'agglomération, sous réserve de la participation des grands partenaires qui devront identifier leur contribution, dont la raison d'être serait le droit de tous les Montréalais à une alimentation saine (CE-CPA-1163430015)

15 décembre 2016- Le SAM dépose officiellement à la Ville la « Proposition des partenaires du système alimentaire montréalais pour une instance régionale en alimentation de l'agglomération de Montréal » qui confirme leur volonté d'une fusion entre le SAM et l'instance en vue d'une constitution officielle en 2017 du Conseil-SAM. Ceci s'inscrit directement dans la foulée de la signature du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan signé en octobre 2015 par la Ville de Montréal (Annexe 3)

## **2. VERS UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : QUELQUES PRÉCISIONS ET ÉLÉMENTS CLÉS**

L'ensemble de la démarche du SAM, tant au niveau de la composition des comités SAM, des orientations et la vision SAM 2025 ou de la conception des projets régionaux SAM est profondément ancré dans une perspective du développement durable.

L'équité, la diversité et l'accessibilité physique, économique et géographique à une saine alimentation pour tous sont, par ailleurs, au cœur de la mission et des valeurs du SAM ainsi que du futur Conseil des politiques alimentaires de Montréal, le Conseil-SAM, qui verra le jour en 2017 (Annexe 4).

Depuis 2014, le SAM collabore et contribue directement à la création et à la consolidation d'environnements favorables à une saine alimentation à Montréal, par le biais d'une trentaine de projets locaux, supra-locaux et régionaux.

### ***2.1 Quelques données importantes à inclure***

La problématique de l'embonpoint, de plus d'un tiers de la population adulte montréalais, est en lien direct avec plusieurs autres données régionales qui mériteraient d'être rappelées. En effet, pour réellement assurer les milieux de vie et des quartiers favorables à la santé, il importe d'inclure les 3 séries de données suivantes:

### *Le contexte global*

- 1/3 montréalais a au moins une maladie chronique: 17% hypertension, 8% asthme, 8% maladies cardiaques, 7% troubles de l'humeur, 7% diabète, 4% maladies pulmonaires, 2% cancer (Enquête TOPO, 2012).
- Directement associable avec l'apparition des maladies chroniques, 60% des montréalais déclarent avoir une faible consommation de fruits et de légumes (moins de 5 fois par jour) (Enquête TOPO, 2012)

Dans une perspective de développement des potentiels des individus et progression collectif, **l'état de santé des montréalais doit être au cœur de la réflexion** car il a un impact direct sur la capacité de développement personnel ou collectif.

### *Les jeunes*

- 1/5 élève du secondaire de Montréal (22%) présente un surplus de poids (embonpoint et obésité) dont près de 14.8% de ces jeunes font de l'embonpoint et 7.2% sont touchés par l'obésité (Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, ISQ.)
- Seulement 52.1% des élèves du secondaire de Montréal consomment au moins 5 portions de fruits et légumes par jour (Enquête sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, ISQ.)
- On constate une concentration accrue de commerces de restauration rapide et moins de supermarchés dans certains quartiers. Ainsi, le portrait de l'environnement bâti dans les zones scolaires au Québec révèle qu'une proportion élevée de restaurants- minutes et de dépanneurs sont implantés à proximité des écoles secondaires, surtout celles en milieux défavorisés (INSPQ, 2014).

Bien manger permet un développement optimal et contribue à la réussite éducative et à la persévérance scolaire. L'impact d'une saine alimentation sur la santé, et sur la réussite éducative est majeur :

- La consommation régulière d'un petit déjeuner peut améliorer 1) les fonctions cognitives reliées à la mémoire, 2) les résultats scolaires et 3) la présence à l'école. Ces effets positifs se font sentir particulièrement au sein des populations défavorisées. (Rampersaud et col, 2005; Papamandjaris, 2000)
- Une alimentation équilibrée, variée et de meilleure qualité est associée à une meilleure performance à l'école. La consommation de fruits et de légumes, ainsi qu'une alimentation moins riche en gras et une diminution des boissons sucrées, y contribuent notamment. (Florence et col, 2008; Taras, 2005; Edwars et col, 2011)

- La consommation d'aliments et de boissons sucrées a un impact négatif sur la santé buccodentaire (Hasselkvist et col, 2014; WHO, 2015)

Il importe d'avoir un regard particulier sur les jeunes montréalais car l'acquisition de saines habitudes vie (connaissance, compétence, ...) s'acquièrent au cours de ces années formatrices et ont un impact sur la qualité de vie, la santé et la formation de futurs citoyens informés et responsables

#### *Accès physique, économique et géographique*

- 43% de la population montréalaise continue d'avoir une offre nulle ou négligeable, à distance de marche (DSP 2013)
- 34% des personnes pauvres n'ont pas accès à des fruits et légumes frais dans leur environnement immédiat (DSP 2013)
- La proportion de la population dont le ménage a connu une insécurité alimentaire est supérieure à Montréal (9,1%) par rapport au reste du Québec (5,9%). (Statistique Canada, ESCC 2013-2014)
- La prévalence de l'insécurité alimentaire est près de trois fois plus élevée chez les familles monoparentales que chez les familles biparentales. (Statistique Canada, ESCC 2013-2014)
- La proportion de personnes de 15 ans et plus provenant de milieux défavorisés consommant une boisson sucrée au moins une fois par jour est plus du double de celle des personnes provenant de milieux favorisés. (19.4 vs 8.8).

L'accès physique, économique et géographique à une saine alimentation diversifiée et culturellement adaptée dans l'ensemble des quartiers montréalais devient un enjeu majeur pour la future politique de développement sociale de la Ville de Montréal tant d'un point de vue des déserts alimentaires, des marais alimentaires que de développement d'initiatives locales et supra-locales ainsi que de partage de bonnes pratiques en production alimentaire (agricultures urbaines), en mise en place et consolidation de réseaux d'approvisionnement collectif (conventionnels et alternatifs) ou en développement des compétences alimentaires (formations, accompagnement, partage d'expertises). Selon l'INSPQ (2010), une saine alimentation est sans contredit favorisée par la présence à proximité des résidences aux commerces alimentaires offrant des aliments sains et à prix abordable. Il a été démontré que l'incapacité d'obtenir des aliments adéquats pour se nourrir est associée à des carences alimentaires et à une mauvaise santé mentale et physique (Che et Chen, 2001; Kirkpatrick et Tarasuk, 2011).



## **2.2 Réponses à certaines questions posées**

### **2.2.1 Vision**

En lien avec la vision « long terme » de la future politique de développement sociale de la Ville de Montréal (question 1), le SAM recommande d'ancrer cette vision dans un horizon précis. Il est recommandé que la vision de la politique de développement social soit une **Vision 2035**.

La vision apparaît un peu trop générale, il serait intéressant d'avoir une formulation plus spécifique aux objectifs et aux enjeux du développement social ainsi qu'une perspective régionale.

À l'approche individuelle, le citoyen, le SAM recommande que la Politique de développement social inclut aussi les autres échelles d'interventions (supra-locales et régionales) ainsi que le rôle essentiel de l'ensemble des partenaires/instances qui assurent quotidiennement la cohérence et le partage de bonnes pratiques partout sur le territoire montréalais .

En matière de saine alimentation, le rayonnement international de Montréal doit être ancré dans les engagements pour un système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié déjà pris par la Ville de Montréal dans le Pacte international de Milan. Ce rayonnement, basé sur le principe de l'exemplarité, doit miser et répondre d'abord et avant tout sur le contexte, les réalités, les acquis et les enjeux montréalais.

### **2.2.2 Enjeu # 1- «Diminuer l'incidence de la pauvreté »**

Parmi les enjeux montréalais formulées, les partenaires SAM souhaitent rappeler que le **réseau de dépannage alimentaire montréalais** se compose d'un très grand nombre d'initiatives et d'organismes locaux et régionaux impliqués, par exemple les soupes populaires et les maisons d'hébergement, la Société de Sain-Vincent de Paul, les paroisses, les initiatives citoyennes, les Magasins-Partage, les services de collation, , le Club des petits déjeuners, Jeunesse au Soleil, et Moisson Montréal, etc... (Plan de développement SAM, 2014)

### **2.2.3 Enjeu #5- « Favoriser la sécurité alimentaire et une saine alimentation » et Enjeu #2- «Réduire l'écart entre les quartiers »**

L'enjeu #5 « Favoriser la sécurité alimentaire et une saine alimentation » rejoint directement la vision SAM, le principe directeur sous-jacent au SAM 2025, soit le droit à l'alimentation pour

tous, les 5 orientations du Plan de développement SAM 2025 (ex : orientation 3 favoriser l'accès à une saine alimentation), et les 4 objectifs du Plan d'action SAM 2014-2016 (ex : objectif 2 : favoriser l'accès physique à une saine alimentation). Le SAM recommande que la Politique de développement social et le Plan d'action qui suivra, assure une **complémentarité, cohérence et continuité** entre l'élaboration de Politique de développement social de la Ville de Montréal (l'enjeu#5 surtout mais aussi l'enjeu #12), avec l'important exercice de planification du plan d'action SAM 2017-2020 qui débutera en février 2017.

Dans le même esprit, la Politique de développement social et le Plan d'action qui suivra, devront s'inscrire et tenir compte du travail **collaboratif, intersectoriel et multisectoriel** de *Montréal Métropole en santé* et du SAM qui ont une expertise régionale en matière de renforcement et soutien d'actions multisectorielles et intégrées.

#### 2.3.4. Approche #3- « Soutenir le développement axé sur le pouvoir d'agir des communautés »

La **capacité d'agir et d'exercer un pouvoir des communautés** doit, certes, être centrale à la mise en place de tout processus de développement. La dimension supra locale et régionale doit être considérée comme un levier important à l'acquisition et au renforcement de cette capacité d'agir et d'exercer un pouvoir des communautés car elle permet de partager, de coaliser et de mobiliser les efforts et les connaissances de tous au profit de chacun.

#### 2.3.5 Approche #4- « Soutenir des initiatives ou des programmes flexibles »

Afin d'assurer le développement d'initiatives locales, supra-locales et régionales adaptées aux contextes et aux milieux dans lesquelles elles s'inscrivent, il importe de réitérer l'importance de la **flexibilité des programmes et de la modulation des impacts ou résultats** attendus en fonction de ces contextes et des milieux. La mobilisation, le maillage et l'accompagnement de ces initiatives devient d'autant plus important à prévoir, soutenir et favoriser.

#### 2.3.6 Orientation #1- « Développer des quartiers montréalais pour tous »

En lien avec l'orientation #1, soit de développer des quartiers montréalais durables et en santé pour tous, le SAM recommande d'apporter une importante nuance au point « favoriser l'accès à une saine alimentation et à l'agriculture urbaine ». L'ensemble des partenaires (collaborateurs en alimentation et experts en agriculture urbaine et périurbaine) s'entendent de parler : des **agricultures urbaines** dorénavant. Ayant une zone agricole protégée dans l'ouest de l'île de Montréal (2047 hectares) ainsi qu'une importante mobilisation en agriculture

urbaine, toutes deux visant la saine alimentation des montréalais, la production alimentaire écologiquement responsable, l'entrepreneuriat agricole socialement responsable (économie sociale), des circuits courts et de proximité ainsi qu'un système alimentaire équitable et durable, à Montréal, il est recommandé de référer plutôt **aux agricultures urbaines montréalaises**.

Aussi, quoique l'échelle de quartier soit essentielle, il importe de rappeler qu'une ville en santé est un système complexe, fortement inter-relié, interconnecté et non pas une addition d'initiatives et d'interventions indépendantes et isolées. Dans une **perspective intégrée et globale**, la dimension régionale est, ici aussi, importante à inclure tant au niveau de la cohérence, de la promotion et rayonnement des initiatives, du partage des bonnes pratiques qui percolent ou émergent d'un ou de plusieurs quartiers montréalais.

#### 2.3.7. Orientation #2- « Favoriser l'équité et l'accessibilité »

Le SAM définit **l'accessibilité** à une saine alimentation en termes d'accessibilité physique, géographique, économique (axe 7-« accessibilité pour tous »- du Plan de développement SAM 2025) et culturelle (axe #10- « diversité communautaire »- du Plan de développement SAM 2025). Cette même déclinaison serait particulièrement importante à reprendre dans la Politique de développement social de la Ville de Montréal.

Que ce soit la découverte en termes d'apprentissage et de développement des compétences, en termes d'accès égal et identiques des services offerts ou en termes d'accès aux espaces naturels collectifs, le SAM recommande d'intégrer les compétences alimentaires (adultes et jeunes), la mise à disposition de certaines infrastructures /installations de la ville ( cuisines, entrepôts etc..) et l'intégration de la **découverte des espaces agricoles productifs montréalais** (ex : zone agricole de l'ouest de l'île de Montréal, soit à Ile-Bizard et au Parc-agricole-du-Bois-de-la Roche)

### **3. CONCLUSION**

Étant un acteur de premier plan au sein de la Table régionale intersectorielle en saines habitudes de vie (Montréal, métropole en santé) et de ses mobilisations le SAM et MPA, la Ville de Montréal peut compter sur la collaboration du SAM dans une perspective de développement de complémentarité des actions et de partenariats futurs en saine alimentation et en agricultures urbaines à Montréal.

Une métropole en santé innovante pour la création d’environnements favorables à une saine alimentation et à un développement social misant sur des valeurs d’équité, de leadership partagé et de collaboration doit s’ancre dans l’expertise de chacun et les acquis de l’ensemble des partenaires du SAM.